

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Carin THEYS, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ, Fabienne LEBE

Pouvoirs : Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Sophie BATTARD, pouvoir à Patrick MOLLARD
Ludovic BRISE, pouvoir à Christelle MEGRET

Absents : Georges ZANARDI, Valentin MAZET-ROUX, Jean-Luc MOLLARD, Célien PARISI

DELIBERATION N° 16/2023 – ADHESION A L'ASSOCIATION DE FEMMES ELUES DE L'ISERE (AFEI)

Madame Christelle MEGRET, Maire-Adjointe, informe le Conseil Municipal que l'Association des Femmes Elues de l'Isère est une association pluraliste de mise en réseau d'élues de toutes les collectivités et assemblées nationales de l'Isère.

- Elle vise à faciliter l'exercice des missions es élues par une information sociale, politique, civique.
- Elle organise l'échange d'expériences acquises dans la gestion des collectivités et la conduite des assemblées, sans considération d'appartenance politique.
- Elle défend la parité femme homme et promeut la place et l'image des femmes au sein des assemblées élues et dans les politiques publiques.

L'AFEI propose un tarif de cotisation en fonction du nombre d'habitant, soit un coût de 220 € pour la strate de population entre 3 500 et 4 999 habitants pour l'année 2023.

Cette proposition d'adhésion à l'AFEI a fait l'objet d'une présentation à la commission RESSOURCES du 23 mars 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire à adhérer à l'Association des Femmes Elues de l'Isère
- VOTE la somme de 220 € nécessaire au paiement de la cotisation pour l'année 2023

Vote : 21 voix pour

1 voix contre (Fabienne LEBE)

1 abstention (Carin THEYS)

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sidney REBBOAH

